

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le canton de Vaud étend son réseau de balises anti-gibier sur le réseau routier

Chaque année, on compte plus de 1000 accidents impliquant du gibier sur le réseau routier vaudois. Afin de lutter contre ce phénomène, le canton installe des balises lumineuses et sonores qui chassent les animaux sauvages des abords des routes à l'approche d'une voiture. A ce jour, cinq tronçons ont déjà été équipés et trente autres recevront leurs balises dans les années à venir.

Le Conseil d'Etat entend équiper rapidement ces tronçons traversés régulièrement par le grand gibier d'avertisseurs sonores, a rappelé aujourd'hui la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro lors d'une démonstration de ces balises au Chalet-à-Gobet. En Suisse, on compte chaque année plus de 20000 accidents de la circulation avec des animaux de toute taille. Plus de 60 personnes sont blessés et les dommages matériels s'élèvent à 25 millions de francs, selon les chiffres de l'Association suisse des assurances.

En 2011, le canton de Vaud a relevé 9 cerfs, 55 sangliers et 689 chevreuils adultes tués à la suite d'accidents de la circulation. Cela sans compter les multiples incidents routiers qui impliquent des animaux de taille plus petite comme les blaireaux ou les renards. Une carte des collisions a été établie et a permis d'identifier 30 tronçons de route particulièrement exposés à ce type de risques et qui seront progressivement équipés de balises anti-gibier. Les expériences ont montré que ces installations permettent, en fonction des espèces, de réduire jusqu'à la moitié le nombre d'individus tués.

Aujourd'hui, cinq tronçons routiers* sont déjà équipés de ces dispositifs qui sont de deux types. L'un est une balise lumineuse. Elle reflète les lumières des véhicules qui s'approchent et effraye ainsi le gibier. Les autres sont dotés d'avertisseurs sonores alimentés par énergie solaire, qui émettent un sifflement proche de l'ultrason, perceptible par les animaux dans un large rayon. Les deux installations sont conçues de façon à éviter toute accoutumance du gibier et seront posées sur le long des routes dangereuses.

Les nouvelles installations sont financées par le Service des routes. Le coût total des tronçons qui restent à équiper ont été évalués à 130'000 francs. La pose et l'entretien

de ces balises ont notamment été confiés aux sociétés de chasse sous la conduite d'un surveillant permanent de la faune et d'un voyer des routes.

* Chavannes de Bogis - Chavannes des Bois, Bois de Chênes - Genolier ; Ollon - Villars ; Rossinière - Château-d'Oex et Le Brassus - Le Noirmont

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mai 2012

DSE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 14 Sébastien Sachot, conservateur de la faune, Service des forêts, de la faune et de la nature, 021 557 86 30